ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2010-250 DU 12 MAI 2010 MODIFIANT L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2010-78 DU 18 FÉVRIER 2010 PORTANT APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCÉDURES DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

L'annexe dudit arrêté est modifiée comme suit :

Les mentions suivantes sont supprimées :

	Nom (et alias éventuels )	Informations d'identification (date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), numéro de passeport (Pass.)/carte d'identité)	Motifs
2.	Général de Division Mamadouba (alias Mamadou) Toto CAMARA	d.d.n.: 01/01/46 Pass: R00009392	Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile
3.	Général Sékouba KONATÉ	d.d.n.: 01/01/64	Ministre de la Défense
16.	Commandant Kelitigui FARO	d.d.n.: 03/08/72 Pass: R0003410	
43.	Mr Kabinet (alias Kabiné) KOMARA	d.d.n.: 08/03/50 Pass: R0001747	Premier Ministre